



## Discours des vœux

Dimanche 8 janvier 2017

*Mme Claudia ROUAUX, conseillère régionale,  
M. Christophe MARTINS, conseiller départemental, président de Montfort Communauté et maire d'Iffendic,  
M. Joe Thébault, maire de Bédée,  
Mmes et MM les élus et maires honoraires,  
Mmes et MM les représentants du personnel communal, des pompiers, des écoles et des associations,  
Chers habitants,*

### Présentation des vœux

Au nom de la municipalité, je vous adresse à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, tous nos vœux pour cette nouvelle année 2017. Des vœux de bonne santé avant tout... mais aussi, des vœux de bonheurs, de joies, de rires, de plaisirs, d'épanouissement familial, personnel, associatif et professionnel.

Même si ces souhaits ne sont que des paroles, nous avons bien besoin de cette forme d'expression collective tant 2015 et 2016 ont été des années marquées au fer rouge avec leur lot d'événements tragiques, de difficultés sociales et économiques, attisant les braises de la division, de la méfiance et du repli sur soi.

Il est vrai que la France traverse une mauvaise passe depuis quelque temps mais elle peut aussi se ressaisir à tout moment. D'après certains indicateurs économiques, cette année 2016 semble avoir été l'année de la reprise. Mais, cette reprise exige encore des efforts de nous tous et c'est là que le bât blesse. Chacun considère la charge trop lourde pour lui et trop légère pour les autres !

Aussi, permettez-moi d'ajouter également des vœux de fraternité et d'humanité.

C'est en déclinant au quotidien, chacun à notre niveau, un esprit fraternel et plein d'attention à l'autre que nous allons pouvoir nous rassembler pour faire face aux difficultés, dialoguer et nous ouvrir aux autres mais aussi profiter des bons moments. Sans angélisme, il s'agit de développer une vitalité sociale renouvelée, une qualité de vivre ensemble et de retrouver ainsi le sens des mots dont notre République en a fait sa devise.

Cette année 2017 fera l'objet de deux scrutins majeurs pour l'avenir de la France : les Présidentielles et les Législatives. Des signaux forts comme le Brexit et l'élection américaine ont été donnés à l'ensemble des démocraties dans le monde et en particulier en Europe, mettant en cause leur pratique politique et économique.

Souhaitons alors, en France, et ça ne coûte rien, une remise en question de notre classe politique, de l'éthique dans les débats à venir... et une amélioration de la situation générale de notre pays.

C'est aussi une année de nouveautés électorales : une ouverture des bureaux prolongée jusqu'à 19h, la création d'un 3<sup>ème</sup> bureau de vote ainsi que la délivrance d'une nouvelle carte d'électeur pour les Pleumeleucois.

### Pleumeleuc, 30 ans de développement

A l'échelle de la commune, 2017 symbolisera en quelque sorte ses trente ans de développement avec l'ouverture du double échangeur en 1987, résultat d'un long combat municipal qui a débuté dix ans plus tôt.

Pour cela, permettez-moi de vous lire deux extraits d'édito du maire, M. Albert Delamarre en janvier 1988, puis 1989.

«*L'événement le plus important qui marquera l'histoire de Pleumeleuc aura été le 15 décembre 1987, la mise en service de l'échangeur Pleumeleuc-Bédée. [...] Cet échangeur apporte aujourd'hui la sécurité des usagers et l'espoir d'un développement de notre commune.* (Bulletin municipal d'information n° 38 - janvier 1988 - Edito d'Albert Delamarre, le maire)

«*Cette décision a surpris les communes environnantes et elle fait de Pleumeleuc une commune enviée du canton* ». (Bulletin municipal d'information n° 42 - janvier 1989 - Edito d'Albert Delamarre, le maire).

Sans nul doute, l'attractivité économique de Pleumeleuc s'est imposée aux élus municipaux de l'époque comme une condition vitale à son développement démographique.

Ainsi, sous l'effet conjugué de ce double échangeur situé à 20' de Rennes et du potentiel de foncier économique en bordure de 4 voies, Pleumeleuc, première commune de Montfort Communauté sur cet axe, a connu un véritable décollage économique et démographique depuis la décennie 80 ayant inévitablement des retombées communautaires.

Sans ce « *ballon d'oxygène* », expression reprise à mes deux successeurs, M. Delamarre en 1994, puis M. Chapron en 1997, Pleumeleuc serait réduite à vivoter autour de son centre-bourg, isolée entre Romillé et Bédée.

Ce petit rappel historique de Pleumeleuc m'a semblé fort à propos pour mettre en exergue ce qui a marqué davantage 2016 et ce que nous réserve 2017.

Si nous pouvons penser le Pleumeleuc d'aujourd'hui et de demain, nous le devons bien aux élus visionnaires qui nous ont précédés.

Développer un territoire pour accueillir habitants et emplois et offrir un cadre de vie de qualité, tel est le défi permanent auquel est confronté le maire d'une commune.

## **Dynamisme démographique**

Trois décennies après, les 3 300 habitants qui ont été recensés en février 2016 (population légale actualisée à 3 220 pour 2017) sont, désormais, bien le signe de l'attractivité de la commune, le gage de la dynamique économique, du développement de la vie locale et associative ainsi que la garantie de vie des écoles primaires. Profitant de sa dynamique périurbaine, Pleumeleuc attire toujours une population de jeunes ménages et toujours des entreprises.

2016 : 60 permis de construire de délivrer pour de l'habitat et 7 pour des activités économiques, 52 naissances, 182 enfants en maternelle, 264 en élémentaire, près de 40 activités associatives... ces quelques chiffres sont l'illustration parfaite de ce dynamisme.

### *Le Parc de l'Orme*

Depuis 2009, la réalisation du parc de l'Orme garantit le maintien d'un rythme modéré de croissance et la diversification de l'offre de logements. Dix ans après son démarrage, la zac devrait, cette année, entrer dans sa 5<sup>ème</sup> et dernière phase d'aménagement avec 39 terrains à bâtir, situés au nord de la rue de Clayses.

### *Le Clos des Pommiers*

Dans le même temps, le reste de l'urbanisation va se poursuivre avec une nouvelle opération dans le centre bourg, répondant aux enjeux de renouvellement urbain et de densification. Son programme regroupe un petit collectif de 5 logements qui sera réalisé par le bailleur social Néotoa, des lots libres et la maison de santé. Certains font courir la rumeur qu'elle ne se ferait pas. Je profite de ces vœux pour rappeler que le Conseil Municipal est unanime pour sa construction en plein cœur de bourg face au triple enjeu d'attractivité, de renouvellement urbain et de santé publique. A ce jour, six, voire sept professionnels de la santé, dont un autre nouveau médecin et nos dentistes portent un grand intérêt à ce projet.

Cette opération mixte prendra place dans le futur quartier, le Clos de Pommiers, situé entre le rue de Romillé et le chemin de Ronde. Les travaux d'aménagement et de viabilisation sont prévus été 2017, les premières constructions en 2018.

Quant au bâtiment vacant situé au 4 rue de Romillé, les élus auront à choisir très rapidement en 2017 entre sa réhabilitation (logements et cellules commerciales) par un investisseur privé ou le projet du bailleur Néotoa en 6 logements locatifs neufs, avec ou pas du commerce.

## Dynamisme économique

En matière de développement économique, la commune, comme d'ailleurs ses voisines a bénéficié de cette infrastructure structurante, l'échangeur, autour de laquelle se sont implantées progressivement des activités productives et commerciales représentant une part importante des emplois et des recettes fiscales. Certes, cet échangeur est aujourd'hui saturé aux heures de pointe mais l'expliquer par le seul fait du développement commercial des deux zones, en particulier celui de la grande distribution serait, à mon sens, trop facile. En effet, il draine les flux importants à la fois domicile-travail et poids lourds, preuve de la vitalité urbaine et économique de l'ensemble du territoire communautaire, voire au-delà.

### *Le développement commercial*

Sur ce même territoire, l'évasion commerciale vers l'agglomération rennaise existe bel et bien, non pas pour l'alimentaire, mais pour les biens d'équipement de la maison et de la personne.

Donc, si par sa position géographique, Pleumeleuc peut contribuer à faciliter l'installation d'entreprises dans ces secteurs pour capter cette clientèle, la municipalité les encouragera tout en veillant à ne pas compromettre l'existant à la fois sur la commune et à proximité.

Notre volonté est d'autant plus forte que, contrairement aux autres communes du territoire, la politique menée par Montfort Communauté envers les commerces de proximité concerne malheureusement peu notre centre bourg.

Donc, entre le tout laisser-faire et mettre son veto, le curseur doit pouvoir se réguler si, communes et intercommunalité, nous faisons preuve de capacité collective à penser de manière cohérente et juste l'insertion des commerces sur l'ensemble du territoire communautaire.

Interdire parfois, inciter souvent, favoriser toujours. Si telle était notre devise, je reste encore persuadée, mes chers collègues de Montfort Communauté, que vous la partageriez.

Comme pour l'habitat, Pleumeleuc attire toujours. Comme en 2016, plusieurs chefs d'entreprises nous attendent pour 2017 sur ces zones en bord de 4 voies, avec des projets tournés vers les services ou les commerces : à nous, Montfort Communauté et Pleumeleuc de ne pas les décevoir !

### *Transfert des zae*

Au sein du bloc local communes/communauté, nous avons également à négocier un virage essentiel en 2017 : le transfert obligatoire par la loi NOTRe<sup>1</sup> des zones d'activités économiques communales à la communauté de communes. Désormais, Montfort Communauté endosse totalement le rôle d'animateur du tissu économique local. Aménagement des voies, signalétique, entretien des espaces communs, autant de thèmes pour lesquels il faudra trouver un consensus partagé entre les communes et la Communauté de Communes. Pour Pleumeleuc, il s'agit de la zone du Bail et en partie celle du Bas Houët, les trois autres, le Domaine, l'Auze et le Pays Pourpré en Brocéliande (le Meslier-Garielles) étant déjà communautaires.

D'autres virages importants suivront avec de nouveaux transferts de compétences qui impacteront les huit communes de Montfort Communauté d'ici la fin du mandat en 2020.

Une véritable mutation institutionnelle au bénéfice de l'intercommunalité est en train de s'opérer et, dorénavant, l'avenir des huit communes passe, en grande partie, par l'avenir de Montfort Communauté.

## Dynamisme de la vie locale

Malgré tout, la commune joue encore un rôle dans le cadre de vie quotidien, par les liens que nous tissons avec d'autres habitants, dans les commerces, les quartiers, à l'école, dans les associations. Son attractivité et sa vitalité reposent aussi sur le dynamisme de sa vie locale.

Comme je l'ai dit au début de mon propos, ce défi de l'attractivité est permanent mais il est aussi nourri de paradoxe pour la plupart des communes : revitaliser le cœur de ville et attirer des entreprises en périphérie.

---

<sup>1</sup> Loi de Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015

A nouveau, un retour 30 ans en arrière en citant un autre extrait de cet édito de janvier 1988.

*[...] Le développement de la Zone d'Activités ne veut pas dire transfert du bourg sur le bord de la "4 voies". Au contraire, nous souhaitons vivement voir se revitaliser le centre bourg qui est l'âme d'une commune et doit le rester. »* (Bulletin municipal d'information n° 38 - janvier 1988 - Edito d'Albert Delamarre, le maire)

#### *La poursuite du renouvellement urbain, enjeu prioritaire du PLU*

Pour notre commune, force est de reconnaître que la concentration des commerces en zone périphérique a fragilisé considérablement l'attractivité de notre centre-bourg. Pour autant, même si cette centralité sur le bord de la "4 voies" prédomine, l'identité urbaine, garante de l'âme de la commune, appartient bien au cœur historique de Pleumeleuc.

C'est pourquoi, pour nous les élus municipaux, cette dynamique du centre constitue un des enjeux du Plan Local d'Urbanisme ; PLU qui a été approuvé unanimement par le Conseil Municipal le 19 décembre dernier et entrant en vigueur dès ce mois-ci. Il répond à cet enjeu notamment dans le cadre du projet global de renouvellement urbain et de revitalisation.

En 2016, ce projet s'est d'abord concrétisé par l'aménagement de la place de l'Eglise. L'équilibre recherché entre son identité et sa fonctionnalité a permis de la rendre agréable, attractive et accessible. Un meilleur partage de l'espace public entre les différents types d'usages et les différents modes de déplacement doit contribuer à ramener de la vie sociale. Les nouveautés 2016 telles que l'aire de jeux, le marché alimentaire avec parfois des animations, la fête du 4 juin avec les associations et le jumelage en sont quelques exemples.

Ensuite, en 2017/2018, ce projet urbain concernera une deuxième opération urbaine, le lotissement communal du Clos des Pommiers que j'ai évoqué précédemment. Grâce à ce programme mixte (logements et activités), la vie sociale et les services de santé au sein de ce nouveau quartier ramèneront également du « vivre ensemble » en plein cœur de bourg.

Toujours dans le cadre de cette revitalisation mais cette fois-ci, le secteur à urbaniser et à densifier se situe aux abords de la médiathèque. C'est le projet de structure d'accueil collectif porté par Montfort Communauté qui devrait sortir de terre sur ce secteur en 2018.

Étant la commune la plus jeune du territoire, Pleumeleuc doit répondre, en effet, aux nouveaux besoins de garde de jeunes enfants. Confié au cabinet d'architecte Drodolot, la phase de conception de ce bâtiment doit débuter en 2017 pour une ouverture fin 2018. J'ose espérer que ce dossier avance bien avec notamment les différents partenaires financiers pour respecter ce calendrier.

A plus long terme, le potentiel foncier de ce secteur pourrait faire l'objet d'une autre opération mixte accueillant de nouveaux équipements structurants destinés à des activités socio-culturelles et des logements adaptés aux seniors.

#### *L'amélioration de la voirie urbaine*

Toutes ces opérations urbaines poursuivent le même objectif : rapprocher les services et les lieux de vie sociale des habitants au centre de l'agglomération.

Afin de fédérer ce futur ensemble urbain autour du cœur ancien et ainsi contribuer à sa revitalisation, il faudra à la fois améliorer les voies de circulation et structurer les déplacements doux entre les quartiers et le centre.

Ainsi, en continuité de l'aménagement de la place de l'Eglise, la liaison piétonne créée en 2016 entre la place et la rue de Rennes sécurise non seulement le cheminement mais aussi l'accès aux activités. La sécurisation de la rue de Rennes ainsi que d'autres rues adjacentes sera traitée dans le cadre d'une étude de circulation en 2017. Il appartiendra, ensuite, aux élus de s'appuyer partiellement ou en totalité sur cette étude pour élaborer le programme pluriannuel de voirie de ces prochaines années.

#### *Le bien vivre autour de l'école*

Avec une croissance accrue de la population, le vivre ensemble est source d'attractivité mais aussi porteur d'exigences dans le maintien et l'adaptation des équipements et des services de la commune.

Depuis son fort développement, les municipalités successives ont toujours inscrit, comme première priorité, le « bien vivre autour de l'école ». Au fil des années, Pleumeleuc s'est ainsi dotée d'un véritable

service Education-Enfance-Jeunesse. Celui-ci faisant l'objet du dossier central du Vivre à Pleumeleuc de janvier, je ne m'y attarderai pas et ne citerai que les actions 2016/2017 : la nouvelle tarification et la mise en service du portail famille, l'adhésion à une centrale d'achat pour la restauration, des travaux d'amélioration pour le groupe scolaire, la mise en place progressive de tableaux numériques interactifs dans les classes, la création d'un Conseil Municipal des Jeunes et le séjour ski en avril avec Montfort Communauté.

#### *Le lancement de l'étude de réaménagement du complexe sportif*

La commune doit également s'adapter aux demandes accrues de lieux d'animations, de loisirs et de pratiques d'activités.

A un moment où se profilent de nouveaux besoins sportifs des sections et des nouvelles activités, où s'impose une meilleure mutualisation des équipements, la municipalité a décidé d'engager pour 2017 une étude visant à restructurer les installations liées au sport et aux loisirs de plein air. En concertation avec le tissu associatif, cette étude de réaménagement du complexe sportif aura pour but de définir un programme répondant au mieux aux différents besoins.

Cette étude s'inscrira également dans la logique du « Plan sports » de Montfort Communauté. Prévoyant une meilleure répartition des activités sportives et une mise en cohérence du maillage sur le territoire, celui-ci a identifié Bédée/Pleumeleuc comme un pôle sportif à part entière et mis déjà en évidence sur Pleumeleuc la nécessité d'une salle de bien-être (gym, yoga, musculation) et le développement de sports émergents comme le rugby et le baseball.

#### *Les nouveautés en com'*

Dans la continuité de la refonte du site internet, le Pleum'infos et le Vivre à Pleumeleuc ont été revisités en 2016. La deuxième édition de celui-ci sera, d'ailleurs, distribuée cette semaine. Toujours pour être au plus proche des habitants, la communication municipale s'étoffe d'un nouveau support en 2017 : le guide pratique de Pleumeleuc que vous recevrez également en janvier. Idéal pour les nouveaux habitants, c'est aussi un véritable pense-bête pour les plus anciens !

Ces 30 ans de développement ont profondément transformé le paysage urbain de Pleumeleuc tant en périphérie que dans le centre de l'agglomération.

Trait d'union entre son passé et son avenir, efficacement ancrée dans son présent, elle offre les atouts d'une commune périurbaine attractive tout en préservant sa taille humaine et son caractère rural.

Nous devons réussir le Pleumeleuc d'aujourd'hui en confirmant sa place au sein du bassin de vie que représente Montfort Communauté.

Par la diversité de ses actions et par le renforcement de ses compétences, l'intercommunalité est devenue une réalité quotidienne pour les citoyens. Désormais, nous devons réussir aussi, avec Montfort Communauté, le Pleumeleuc de demain en donnant du sens à ce bassin de vie communautaire.

L'année 2017 marquera l'année de mi-mandat. La municipalité et moi-même aurons donc l'occasion, cette année, de présenter le bilan de mi-mandat, en revenant sur nos engagements politiques, nos réalisations et en annonçant les actions non seulement municipales mais aussi communautaires à venir.

Je vous remercie et encore bonne année à tous !

Patricia COUSIN